

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 avril 2015

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux.

Absent excusé : Alain FLEURY (pouvoir donné à Jean-Claude BULLE)

Marie-José POUYET est nommée secrétaire de séance.

Le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : « Orientations du Projet de Développement et d'Aménagement Durable du Plan Local d'Urbanisme ».

### **I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 4 mars 2015 : à l'unanimité.**

### **II – Urbanisme**

#### A- Départs dossiers vers DDT

##### 1) Certificat d'urbanisme

CU 15-001                      LABOUILLE Philippe                      Construction maison d'habitation  
2 rue du Moulin                      **Avis favorable**

##### 2) Permis de construire

PC 15-006                      MOYSE PROMOTION                      2 constructions de 4 logements  
4-6 rue des Tilles                      **Avis favorable**

#### B- Retours dossiers de la DDT

##### 1) Permis de construire

PC 13-012                      JOSSERAND Renée                      Abri bois  
11 rue d'Ornans                      **Abandon permis**

PC 14-009                      SCI du Crevy                      Bâtiment témoin « maison passive »  
rue des Ruchottes                      **Rejet tacite suite à pièces complém.déposées hors délai**

PC 14-014                      BELPOIS Mickaël                      chalet bois  
38 Grande Rue                      **Accordé**

PC 14-017                      TOURNOUX Denis                      Construction garage  
5 rue de la Gare                      **Annulat° permis de construire (demande du pétitionnaire)**

PC 14-018                      Gaec de la Lanternière                      Extension bâtiment agricole  
La Lanternière                      **Accordé**

PC 14-020                      CHARMOILLE Dominique                      Création appartement de fonction  
11 rue des Ruchottes                      **Accordé**

PC 15-002                      TOURNOUX Denis                      Construction garage  
5 rue de la Gare                      **Accordé**

##### 2) Déclarations préalables

DP 15-001                      URICHER Pascal et Béatrice                      Division de parcelles (33a 22ca) pour construction 2 maisons  
Rue des Granges et Grande Rue                      **Avis de non opposition**

#### C- Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de l'urbanisation d'une zone AU2 pour implantation d'une entreprise, l'enquête publique aura lieu du 11 mai au 10 juin inclus. Les habitants pourront consulter le dossier en mairie aux heures d'ouverture et apporter leurs remarques sur le registre.

Permanences du commissaire enquêteur :

- Lundi 11 mai de 09h00 à 12h00
- Samedi 30 mai de 09h00 à 12h00
- Mercredi 10 juin de 09h00 à 12h00

### **III – Orientations du Projet de Développement et d'Aménagement Durable du Plan Local d'Urbanisme**

Le PADD a été approuvé en Conseil municipal le 4 novembre 2004.

Il s'articule autour de 6 principes directeurs :

- Respecter les qualités du site afin que subsiste l'écrin paysager du village ;
- Protéger les espaces naturels sensibles et valoriser les microsites intéressants ;
- Savoir évoluer en fonction des 3 critères que sont l'économie, le social et la démographie ;
- Opérer une urbanisation souple ;
- Protéger les valeurs patrimoniales ;
- Permettre la réalisation des projets économiques de la Communauté de Communes dans la zone artisanale.

Dans le cadre de la révision allégée du PLU, le Conseil municipal confirme les orientations du PADD.

### **IV – Conseil en Orientation Energétique dans les bâtiments communaux : choix du bureau d'études**

Après mise en concurrence, 2 candidats ont déposé leurs offres.

D'après les critères « valeur technique », « prix » et « délai » pondérés respectivement à 50%, 30% et 20%, la commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'entreprise BE2C pour un montant de 4 025 € HT.

Jean-Claude BULLE émet un désaccord quant à l'ouverture des plis, estimant d'une part que les plis étaient déjà ouverts et les offres analysées avant la réunion de Commission d'Appel d'Offres (CAO) et d'autre part que des pièces (DC1 et DC2) étaient absentes pour le candidat retenu.

Robert ANTONI rappelle que d'après le cahier des charges, les plis pouvaient parvenir par tout moyen. Le moyen retenu par les 2 prestataires a été l'envoi par mail qui a été transféré rapidement aux membres de la CAO dont M. BULLE fait partie. Par ailleurs, le montant du marché étant inférieur à 15 000 €, aucun formalisme n'est exigé dans ce cas-là.

Enfin, Jean-Marie ROUSSEL regrette que M. BULLE n'ait pas apporté ses remarques durant la réunion de la CAO.

Un dossier de subvention sera déposé auprès de la Région et de l'ADEME à hauteur de 50%.

### **V – ONF : assiette, dévolution et destination des coupes de l'exercice 2015-2016**

► ONF : Destination des coupes 2015-2016

**La vente de bois se fera sur les parcelles 4a, 14r, 23a, 32a, 13r, 16r, 34a.**

Le Conseil municipal refuse l'escompte pour paiement comptant, lorsque le montant des lots est supérieur à 3 000.00 €.

► Compte-rendu vente de bois du 8 avril : l'ensemble des lots a été vendu auprès de 9 acheteurs pour un montant total de 904.00 €. Le délai de façonnage est fixé au 15 mai et le délai de débardage au 30 juin.

► Affouage : le délai initial de façonnage au 15 avril est reporté au 30 avril, sans possibilité de déroger.

Délai de débardage : 30 juin.

### **VI – Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2014**

Présentation des comptes administratifs de l'année 2014 qui correspondent aux comptes de gestion fournis par le Trésorier.

#### **Budget communal M14**

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	771 138.07	1 490 538.20	719 400.13
Investissement	175 374.97	353 204.95	177 829.98
Total	946 513.04	1 843 743.15	<b>897 230.11 €</b>

## Forêt

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	42 790.03	97 657.64	54 867.61
Investissement	14 543.57	8 036.27	-6 507.30
Total	57 333.60	105 693.91	<b>48 360.31 €</b>

## Assainissement M49

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	85 392.18	144 261.35	58 869.17
Investissement	44 440.25	41 635.72	-2 804.53
Total	129 832.42	185 897.07	<b>56 064.64 €</b>

→ Approbation des comptes de gestion : 12 « pour », 0 voix « contre » et 3 abstentions (Jean-Claude BULLE, Christiane MOREL et Alain FLEURY).

→ Le Maire se retire de la séance pour vote des comptes administratifs.

Budget communal : 11 voix « pour », 2 voix « contre » (Jean-Claude BULLE et Alain FLEURY) et 1 abstention (Christiane MOREL).

Les opposants et abstentionnistes estiment la dépense exceptionnelle de 9 000.00 € d'indemnité pour la démolition du hangar « Peseux », injustifiée.

Budget forêt : 14 voix « pour », 0 « contre » et 0 abstention.

Budget assainissement : 14 « pour », 0 « contre » et 0 abstention.

## VII – Affectation des résultats

Rappel : conformément à l'article L 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

L'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le déficit d'investissement (compte tenu des restes à réaliser), puis est affecté dans le compte 1068.

Le solde sera inscrit dans le compte 002.

Proposition d'affectation :

	Budget principal	Budget forêt	B. assainissement
Excédent/déficit d'investissement reporté (001)	177 829,98 €	-6 507,30 €	-2 804,53 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 € <i>D001 + RAR</i>	6 507,30 €	2 804,53 €
Excédent/déficit de fonctionnement reporté (002)	719 400,13 €	48 360,31 €	56 064,64 €

Le Conseil municipal accepte l'affectation des résultats tel que présenté, par 13 voix « pour » et 2 abstentions (Alain FLEURY et Jean-Claude BULLE).

## VIII – Vote des taux des 4 taxes

	2014			SIMULATIONS						
				2015						
	bases imposition	taux	Produit	bases imposition	Taux	Produit	Taux +1%	Produit	Taux +2%	Produit
<b>taxe d'habitation</b>	1 059 081	16.84	178 349	1 075 000	<b>16.84</b>	181 030	<b>17.01</b>	182 858	<b>17.18</b>	184 685
<b>taxe foncière (bâti)</b>	933 086	12.13	113 183	957 300	<b>12.13</b>	116 120	<b>12.25</b>	117 269	<b>12.37</b>	118 418
<b>taxe foncière (non bâti)</b>	113 298	21.14	23 951	113 100	<b>21.14</b>	23 909	<b>21.35</b>	24 147	<b>21.56</b>	24 384
<b>Cotisat° foncière entr.</b>	94 786	20.59	19 517	100 000	<b>20.59</b>	20 590	<b>20.80</b>	20 800	<b>21.00</b>	21 000
<b>TOTAL</b>			<b>335 000</b>			<b>341 649</b>		<b>345 074</b>		<b>348 487</b>

Sur le produit des 4 taxes, 44 581,00 € seront versés au profit du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources), destiné à compenser les effets de la réforme de la taxe professionnelle.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter les dotations de 2% pour compenser la baisse des dotations de 7 841.00 € et pour augmenter l'effort fiscal (qui influence les taux de subvention sur les dépenses d'investissement).

## IX – Vote des budgets 2015

Présentation des budgets 2015 par le Maire (faisant suite à une réunion d'orientation budgétaire le 7 janvier 2015 et une réunion de préparation le 11 février 2015).

### Budget communal

Dépenses de fonctionnement	1 105 910,02 €	Recettes de fonctionnement	1 569 607,13 €
Dépenses d'investissement	798 043,00 €	Recettes d'investissement	798 043,00 €

### Budget assainissement

Dépenses de fonctionnement	118 702,00 €	Recettes de fonctionnement	170 364,64 €
Dépenses d'investissement	48 264,53 €	Recettes d'investissement	48 264,53 €

### Budget forêt

Dépenses de fonctionnement	61 670,00 €	Recettes de fonctionnement	85 360,31 €
Dépenses d'investissement	13 507,30 €	Recettes d'investissement	13 507,30 €

Le Conseil municipal vote les budgets comme suit :

Budget communal : 12 voix « pour » - 3 voix « contre » - 0 abstention.

Jean-Claude BULLE, Christiane MOREL et Alain FLEURY s'opposent au budget communal, estimant que l'acquisition du bâtiment public SDH pour installation d'une crèche est un projet précipité et pas assez réfléchi globalement dans sa finalité. Le projet manque d'argumentation.

Budget assainissement : 15 voix « pour » - 0 voix « contre » - 0 abstention.

Budget forêt : 15 voix « pour » - 0 voix « contre » - 0 abstention.

## X – Logement communal : remboursement caution – nouveau locataire

Départ de Mme Lysa-Marie TROUILLOT au 04 avril du logement communal situé 36 Grande Rue : la caution lui sera rendue.

Les nouveaux locataires, M. BELIARD Vincent et Mme MICHEL Valérie emménageront au 1<sup>er</sup> mai après mise en place d'une cuisine aménagée.

## XI – Embauche personne en remplacement d'un agent communal

Des entretiens individuels ont eu lieu avec 2 personnes pour remplacer la personne chargée du ménage pendant ses congés.

La candidature de Cyrille MOREL a été retenue.

## XII - Questions diverses

☞ 15 avril de 19h30-21h00 : réunion avec M. Philippe Dannecker pour résultats et synthèse des questionnaires.

22 avril de 18h00 à 19h30 : réunion de cadrage avec M. Philippe Dannecker.

30 avril de 14h00 à 17h00 : mise en œuvre et priorisation des actions à engager au niveau communal.

- Cérémonie du 8 mai : elle aura lieu à 11h00 au monument aux morts.
- Demande par la municipalité de Fallerans de location d'un marabout pour la cérémonie des déportés le 26 avril : le conseil municipal accepte avec les mêmes conditions que pour les particuliers (location-chèque de caution).
- Présentation du projet d'installation d'un deuxième site « Ages et Vie » au Champ de Foire.
- Prochaine réunion de Conseil municipal : mercredi 15 avril 2015 à 20h30 pour examen du scénario définitif d'aménagement de la salle des fêtes.

Lever de la séance à 23h00.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance  
Marie-José POUYET